

La Gazette

Massingy-Les-Vitteaux



LE MOT DU MAIRE

Cette fois c'est fait, « la petite gazette de Massingy-les-Vitteaux » est arrivée dans vos boîtes aux lettres...

Pas de scoops, ni de chroniques extraordinaires, il s'agit simplement d'une volonté municipale de mieux informer la population de notre commune.

Ceci étant, ce bulletin n'aura de vie, et de réel intérêt que s'il est aussi alimenté par vos contributions actives.

Alors n'hésitez pas à faire part de vos critiques et autres remarques, seules voies de progression

Quant à la perfection, elle n'est pas de ce monde, disait un sage...

Le Maire,

Jean-Michel PETREAU

Le SPANC Service Public d'Assainissement non collectif

La Communauté de Commune de Vitteaux a mis en place le SPANC pour procéder à la vérification des installations existantes.

1 – Les missions du SPANC

Conformément à la législation, il doit :

Pour les habitations existantes :

- réaliser l'inventaire et le diagnostic des dispositifs.
- dresser l'état des lieux de chaque habitation.

Pour les réhabilitations ou constructions nouvelle.

- Réaliser le contrôle dès la demande de certificat d'urbanisme ou de permis de construire.
- Procéder à la vérification de la bonne exécution des travaux.

2 – Coût du service

Chaque foyer concerné verse tous les 6 mois une somme de 37 € pour l'ensemble des services du SPANC, diagnostic des dispositifs compris, soit un coût prévisible de 185 € sur 2,5 années.

3 – A savoir

Le rôle du SPANC n'est que consultatif, il appartient au maire de la commune d'apprécier ou pas, de faire procéder à une mise aux normes du dispositif d'assainissement non collectif. Qu'on se rassure, sauf danger grave et immédiat pour l'environnement de nombreux dispositifs resteront en l'état. Par contre, en cas de transaction immobilière, l'assainissement devra être conforme à la réglementation en vigueur (obligation légale).

(Source d'information Communauté de Commune de Vitteaux).

Enfouissement des lignes

La partie haute du village n'est pas oubliée, ni abandonnée. La réalisation de ces travaux n'est pas dépendante des seules volontés du maire ou du conseil municipal, lesquels n'en ont ni les moyens matériels, ni les moyens financiers de le faire seuls.

Comme chacun peut s'en informer, les clés du dossier sont détenues par le SICECO (syndicat intercommunal d'énergies de côte d'or).

Le Maire et le premier adjoint qui ont assisté, le 5 décembre dernier, à une réunion du comité syndical sont intervenus pour faire le point.

Il leur a été répondu que, compte tenu d'une baisse des moyens financiers, l'enfouissement des lignes n'était plus une priorité pour le SICECO. En conséquence, nos travaux sont repoussés à une date (hélas) « non fixée ».

Cependant, et comme nous avons pu le constater, le dossier de Massingy figure bien dans une liste de communes programmées pour l'enfouissement des lignes .

Défibrillateur

Une vie n'a pas de prix.

Comme nous le savons tous, lors d'un malaise cardiaque, il faut agir dans les premiers instants. C'est pourquoi notre commune, profitant d'un achat groupé et de l'aide du Groupama, a décidé d'acquérir un défibrillateur automatique.

Contrairement aux appareils réservés aux professionnels, le défibrillateur automatique est conçu pour être utilisé par toute personne non formée, d'usage très simple, avec messages vocaux, l'appareil effectue un diagnostic des fonctions cardiaques avant d'effectuer ou non le choc électrique qui permet au cœur de redémarrer. Cet appareil sera installé dans le hall d'entrée de la mairie, accessible à tous.

Extincteurs

La commune dispose de plusieurs extincteurs, à la disposition de tous en cas de besoin. Vous les trouverez, notamment dans les endroits suivants : couloir de la mairie, lavoir de la fontaine St Cyr, lavoir à proximité de la ferme CHAUDRON.

Travaux sécuritaires

L'entrée et la sortie de notre village sont deux zones relativement dangereuses.

Après contact et rencontre sur le terrain avec la DDE, une étude va être réalisée. Elle va concerner les zones suivantes :

- A l'entrée par la route D117 E de Vitteaux.
- A la sortie de rue des carrières pour rejoindre le plateau.

Travaux d'entretien

[Voirie](#)

- L'élagage des chemins ruraux et communaux sera effectué annuellement par l'entreprise Mousseron.
- Le chemin communal du Dessus des Vignes sera réfectionné en chemin blanc (cailloux broyés).

Ruisseau

- Afin d'éviter le débordement du ruisseau, celui-ci sera nettoyé sur une longueur approximative de 50 m à partir du point de tri sélectif.

Des arbustes seront coupés afin d'éviter la chute de branches et de feuilles qui encombrant ce cours d'eau. Par sécurité, une barre sera installée en limite de la plate-forme du tri sélectif et du ruisseau.

Repas des Aînés et vœux du Maire

Comme le veut la tradition, la commune a offert son habituel repas aux aînés le samedi 5 janvier.

Avant de partager ces quelques heures de réjouissance, nos pensées se sont d'abord tournées vers nos aînés souffrants, à qui il a été porté un colis à domicile.

A midi, c'est une trentaine de personnes qui se sont retrouvées dans la salle communale.

Le menu, l'animation et la convivialité des participants ont fait de cette journée une réussite.

En fin d'après-midi, toute la population était conviée par Monsieur le Maire pour la présentation de ses vœux. C'est devant une assistance nombreuse qu'il prit la parole pour adresser des souhaits chaleureux à toute la population. Il profita de cet instant pour faire quelques annonces.

- Dossier eau : En liaison avec les services du Conseil Général, **une étude** concernant l'alimentation eau potable dans notre commune va être lancée cette année.
- Parution d'un bulletin d'informations 2 fois par an
- Remerciements aux bénévoles de la commune
- Pensée pour Chantal LALLEMAND

Cette manifestation s'est terminée par le verre de l'amitié et la dégustation de la galette des rois.

Stationnement parking mairie

Les deux places de stationnement (côté rue) qui sont habituellement réservées à la Mairie, le sont également pour ceux et celles qui passant par là en voiture, souhaiteraient consulter l'affichage (A noter qu'un deuxième panneau a été fixé récemment de façon à rassembler dans un même espace toutes les infos utiles, qu'elles soient officielles ou ludiques).

Aménagement de la grange communale

Afin d'avoir un lieu de stockage sécurisé, du matériel de la commune, il avait été décidé depuis 2011 de faire réaliser un plancher sur une partie de l'étage. Ce projet est toujours d'actualité : des devis actualisés ont été demandés.

Entretien du cimetière

Pour plus de propreté et d'esthétique, les poubelles seront masquées par un encadrement en bois derrière le lavoir. Les travaux ont été confiés à l'entreprise FERREY. Il conviendra à chacun de bien déposer les déchets à l'endroit prévue et de veiller à la propreté de ce lieu de recueillement.

Carnet Noir

Lucien LAUREAU nous a quittés. Figure emblématique de notre village, il s'était, durant trois mandats engagés au conseil municipal. A sa veuve, et à toute sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Manifestations à venir

Mercredi 13 Février après midi

Salle communale à partir de 14 h 30, rassemblement costumé des familles et enfants pour fêter Mardi-Gras (Tous ceux et toutes celles qui voudront se joindre à la manifestation seront les bienvenus).

Dimanche 5 mai

Inauguration de « l'espace Chantal LALLEMAND » parking situé face maison BAGARINI et maison POTOT (il s'agit du dernier chantier municipal mis en place par Chantal).

Inauguration d'une salle de concert « Chantal LALLEMAND » à la Roche d'Hys (initiative de Jeannette ASTER).

Mercredi 08 mai

Cérémonie au Monument aux Morts.

Samedi 22 et dimanche 23 Juin

St Cyr : Fête du Village (date à confirmer selon disponibilités du prêtre).

Dimanche 14 juillet

Animations diverses avec repas champêtre.